

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 29 JANVIER à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 23 JANVIER 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - Mrs Jacques PENE - André DROUIN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bernard LAUGA - Mme Carmen LESPARRE - Adjoint - Mmes Claudine DAGES - Francine SANSON - Mrs Jésus SIMON - Michel BREAN - Jean-Marie VIGNES - Jean-Pierre LALANNE - Mmes Christine BASLY - Géraldine MADOUNARI - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Gisèle CAMIADE - Mrs Jean-Michel LABORDE - Claude CAULLET.

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Marie-Josée HENRARD - Mrs Serge BALAO - Michel LAPEGUE - M. le Dr Philippe DUCHESNE - M. Henri JOBARD - Mmes Sylvie LAULOM - Maryse BARADA - Patricia NUNES - Isabelle NAIL-ARROUY - M. Alain DUPERIER - Mme Marie-José CAU - M. Edmond CAUBRAQUE - Me José ARDANUY.

POUVOIRS :

Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à M. Jacques PENE
 M. Serge BALAO donne pouvoir à M. Michel BREAN
 M. Michel LAPEGUE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
 M. Philippe DUCHESNE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE jusqu'à 18 h 25
 M. Henri JOBARD donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Sylvie LAULOM donne pouvoir à M. Jean-Marie VIGNES
 Mme Maryse BARADA donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE
 Mme Patricia NUNES donne pouvoir à Mme Carmen LESPARRE
 Mme Marie-Josée CAU donne pouvoir à M. Michel LABORDE
 M. Edmond CAUBRAQUE donne pouvoir à Mme Gisèle CAMIADE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Géraldine MADOUNARI

OBJET : MUSEE DE BORDA : DEVELOPPEMENT DE LA BOUTIQUE

Afin d'enrichir l'offre existante de la boutique, de nouveaux articles en rapport avec les expositions temporaires de 2014 et avec la thématique gallo-romaine développée à la crypte archéologique pourraient être mis à la vente.

Il est donc proposé de développer la boutique du Musée en ajoutant, en complément des articles déjà présents, les ouvrages et articles dont la liste et les tarifs sont joints en annexe.

Des marchés publics pourront également être passés avec des libraires et des éditeurs pour le dépôt-vente d'ouvrages liés à la thématique des expositions temporaires.

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2014, en dépenses, article 6078-322-MUSE et en recettes, article 7088-322-MUSE.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR MICHEL BREAN, CONSEILLER MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

FIXE les tarifs des articles de la boutique du Musée de Borda proposés en annexe,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140129-8-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 31 Janvier 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».